DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 49

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UN PROJET INTERNATIONAL

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Géraldine BASTIEN pouvoir à Catherine PINET-TALLON, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).

M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.

Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 49
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UN PROJET INTERNATIONAL

COLLECTIF EKOES :

Fondé en 2020, le Collectif Ekoes est une association clermontoise qui regroupe 8 musicien.ne.s et 2 décoratrices/costumières à travers 4 entités et différentes esthétiques :

- A4 (Jazz Mutant)
- Armoni (Electro)
- Resilience (Trip-Hop/Jazz Hybride)
- Id.FX (Electro)

Comme suite à la visite d'une délégation culturelle de Regensburg, le Collectif Ekoes a reçu une proposition de programmation pour le groupe de jazz A4 durant le 42ème « Bayerisches Jazzweekend » qui aura lieu du 13 au 16 juillet 2023 à Regensburg.
Ce festival musical transforme chaque année la vieille ville de Regensburg en métropole du jazz et en point de rencontre pour des artistes internationaux. Dans ce cadre, la ville de Regensburg invite régulièrement des musiciens de ses villes jumelles à se produire à l'occasion du Bayerisches Jazzweekend.

Pour le Collectif Ekoes et le groupe A4, cette invitation représente une opportunité importante d'ouverture sur l'Europe.
Afin de mener à bien cette action, le Collectif Ekoes sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 2 000 euros correspondant aux frais de déplacement sur un budget global de 4 300 euros.

Au vu du dynamisme des échanges culturels entre nos deux villes, il est proposé une participation de la Ville à hauteur de 2 000 euros.

Budget prévisionnel : 4 300 euros
Subvention allouée en 2022 : 0 euro
Subvention sollicitée : 2 000 euros
Subvention proposée : 2 000 euros

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'attribuer la subvention ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	55	=	43 Conseillers Présents	+	12 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI